



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Projet OPERA : Construction par la société FSTA d'un entrepot logistique sur les communes de Gandrange et Amnéville.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

FSTA

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

9 3 1 3 3 9 1 9 6 0 0 0 1 2

Société civile immobilière

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

LESPAGNOL

Anthony

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1)a. Autres ICPE	La plate-forme logistique constituera une installation classée pour la protection de l'environnement, régie par le régime d'autorisation au titre de la rubrique 1510.
39)a. Travaux et constructions qui créent une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² .	Construction d'un entrepôt de stockage d'une surface au plancher de 98 000 m ² dans une zone mentionnée à l'article R.151-18 du code de l'urbanisme (zone urbaine dites zone U).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société FSTA prévoit la construction d'un entrepôt logistique sur les communes de Gandrange et Amnéville. Le projet s'installe sur une parcelle anciennement occupée par l'aciérie de Gandrange exploitée par ArcelorMittal démantelée entre Mars 2020 et Mai 2024 par la société GANDRANGE INDUSTRY, actuel propriétaire du terrain en cours de procédure de Tiers Demandeur. Des travaux de purge des fondations sont toujours en cours et les travaux de dépollution finaux auront lieu au 1er trimestre 2025. Le site a donc connu une activité industrielle quasi continue depuis 60 ans. Il nous sera livré par GANDRANGE INDUSTRY après les travaux de dépollution résultant d'un plan de gestion comme apte à un usage industriel. Aucune démolition n'est donc prévue dans le cadre du projet.

Le site sera composé de 14 cellules avoisinant 6000 m² avec une hauteur unique d'environ 11,7 m utile.

Le projet s'étale sur 98 000 m² dont 93000 m² de stockage, de zones de préparation de commande et d'emballage et 5000 m² de bureaux.

Le point le plus haut de l'entrepôt à l'acrotère est de 14,75 m (pas de prescriptions de hauteur maximale par le PLU). La hauteur des bureaux en saillie est de 9,58 m. Un parking de 478 places (dont 10 PMR, 50 places équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques et 100% des places pré-équipées) et 68 emplacements 2 roues clos et couvert sera créé dans le cadre du projet.

4.2 Objectifs du projet

Le site sera loué par le Groupe AGCO, un des leaders mondiaux dans la conception, la fabrication et la distribution de matériel et d'outils agricoles, notamment de tracteurs et de moissonneuses batteuses sous les marques MASSY FERGUSON et FENDT.

AGCO est présent sur 2 sites en France : Beauvais (Oise) pour l'assemblage des tracteurs MASSEY FERGUSON et Ennery (Moselle) pour le traitement de la logistique pièces détachées pour les secteurs Europe/Afrique/Moyen Orient.

La logistique est actuellement traitée sur Ennery par l'exploitation de 14 bâtiments dans un périmètre de 3km engendrant de nombreuses contraintes.

L'objectif principal du projet est donc de centraliser dans un bâtiment unique leurs activités de réception, de stockage, de préparation, d'emballage et d'expédition afin d'optimiser les flux logistiques et d'améliorer le service vis à vis des clients.

Cet objectif principal engendre d'autres objectifs d'amélioration de la productivité et de la politique RSE du Groupe AGCO :

- Exploitation Bâtiment de classe A de dernière génération certifié BREEAM Excellent et plus vertueux en terme de qualité environnementale

- Economies sur la suppression des navettes entre les 14 bâtiments actuels : financière (2.000.000€HT/an), écologique (suppression de X tonnes de CO2/an, de délais de traitement entre la commande client et l'expédition (X heures/an)

- Amélioration de l'accueil et de la qualité de travail des salariés (cadre de travail valorisant, plusieurs réfectoires et salles de repos dimensionnés à taille humaine, locaux sociaux de qualité avec plus d'espaces, terrasses de pauses, salle de sport, etc)

- Installation d'une centrale photovoltaïque permettant d'assurer 50% des consommations annuelles en auto-consommation

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux comprennent essentiellement :

- Terrassements généraux
- Réalisation des travaux de VRD (plateforme, voiries, assainissement EP/EU, Rétentions, Réseau Incendie, Signalisation, etc)
- Réalisation des fondations
- Réalisation des travaux de Clos/Couvert (Charpente, Couverture, Bardage, Dallage, Portes extérieures)
- Réalisation des dispositions constructives réglementaires (murs séparatifs CF, Portes CF, Désenfumage, Cantonnement, etc)
- Réalisation des lots techniques (Electricité , Chauffage, Sprinklage, RIA)
- Réalisation des travaux liés à la sécurité et la sûreté (Alarme Incendie, Alarme Intrusion, Contrôle d' accès)
- Aménagement des bureaux (Cloisons, Faux-plafonds, Revêtements de sols, sanitaires, climatisation, menuiseries intérieures, etc)
- Aménagement paysager (espaces verts, plantations, ruches, hôtel à insectes, zones d' hivernage et de reproduction des batraciens et reptiles, création d' un corridor écologique depuis les zones recensées vers les rives de l' Orne)
- Réalisation de clôtures périphériques sécurisant le site avec accès par portail principale et poste de garde 24h/24 et 2 portails d' accès pour les moyens de secours

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le site sera accessible via un poste de garde et système de barrières levantes.

Le flux principal sera composé de Poids Lourds (25/jour), de camionnettes (30/jour) et de véhicules légers des salariés (550/jour)répartis en 3 phases dont 2 de 250 personnes (6h/14) et une de 50 personnes (22h).

Il est précisé ici que le flux des PL est à mettre en comparaison avec un site logistique "traditionnel" qui engendrerait un flux quotidien de 150 PL.

Les voiries seront en enrobe noir acceptant un passage soutenu de véhicules en adéquation avec l'activité du site (150 PL/j)

Le site sera composé de 14 cellules avoisinant 6000 m² dont 3 équipées d'une mezzanine sur 50% de la surface au sol de la cellule (cellule 1 à 3), ces 3 cellules seront principalement dédiées aux process (préparation de commandes, emballage, tri..)

L'activité du site est la suivante : stockage de pièces de machines agricoles : pièces métalliques et mécaniques (environ 70%), composants en plastiques à l'état alvéolaire ou expansé (environ 15%), pneumatiques, caoutchoucs et élastomères (1 à 2%), résines, adhésifs synthétiques, liquides inflammables et aérosols (1%) ;consommables d'emballages dont papier, cartons et palettes (environ 12%).

L'activité projetée sera soumise :

- au régime de l'autorisation au titre de la rubrique 1510
- au régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 4331
- au régime de la déclaration au titre des rubriques : 4320, 4321,1532, 2925
- au régime de la déclaration avec contrôle périodique au titre des rubriques : 4510, 4511, 1185

Les produits visés par les rubriques 4XXX seront stockés dans des cellules dédiées sur une surface de 837 m².

L'établissement ne sera pas classé Seveso, ni par dépassement direct, ni par règle de cumul.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- une demande de permis de construire
- autorisation au titre de la nomenclature des ICPE (rubrique 1510 pour un volume d'entrepôt de 1 200 000 m³)
- Déclaration IOTA au titre de la rubrique 2.1.5.0 (superficie inférieure à 20Ha) intégrée au DDAE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale du projet	199 000 m ²
Surface de plancher du bâtiment	98 000 m ²
Surface au sol du bâtiment	87 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " N Lat. : ° ' " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Communes :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche (Friche industrielle de Rombas) est localisée à 800 m au sud-ouest. La ZNIEFF de type II la plus proche (Forêt de Moyeuivre et Coteaux) est localisée à 1,1 km au nord-ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche est localisée à 12 km au sud du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche est à 17 km au sud-ouest du projet.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve à environ 600 m au sud du monument historique " Eglise Saint-Hubert" de Gandrange. Le projet se trouve au sein du périmètre de protection au titre des abords de monuments historiques. Le projet ne sera visible depuis ledit monument historique.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic zones humides a été réalisé sur l'emprise de la surface du projet. Les diagnostics concluent à l'absence de zone humide au droit du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Amnéville, sur laquelle est située une petite partie du projet (majoritairement implanté sur la commune de Gandrange) est concernée par un PPRN Mouvement de terrain. Le site est localisé en zone d'exposition moyenne.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Date de prescription : 20 mars 2020
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site fait l'objet d'un plan de gestion des sols dans le cadre de la procédure de cessation d'activités du précédent exploitant (aciérie de Gandrange). Des mesures de gestion ont été préconisées dans le cadre de la réhabilitation du site par le précédent exploitant pour permettre un usage industriel. La totalité des travaux de dépollution prévus au plan de gestion seront réalisés avant le démarrage des travaux objets de la présente demande. Une inspection et un PV de recoulement seront réalisés entre GANDRANGE INDUSTRY et la DREAL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage d' eau potable ne se situe sur la zone d' étude. De plus, aucun périmètre de protection de captage (immédiat, rapproché ou éloigné) n' interfère avec la zone d' étude.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est à environ 13 km au sud du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de forage dans le cadre du projet. Le site sera raccordé au réseau d'alimentation de la commune pour assurer ses besoins.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de forage dans le cadre du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblai / remblai est visé.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblai / remblai est visé.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il y aura probablement une légère perturbation de la biodiversité présente en limite du projet mais pas de dégradation et encore moins de destruction. Les perturbations seront compensées par la création d' un corridor écologique entre les zones inventoriées et les rives de l' Orne et des installations telles que ruches, hôtels à insectes, etc
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un zonage réglementaire d'un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Niveau de sismicité : Faible Retrait-gonflement des argiles : Modéré PPR Mouvement de terrain : Zone d'exposition moyen Inondation : Zone potentiellement sujette aux débordements de nappe.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine d'émissions pouvant être à l'origine de risques sanitaires. Les seuls rejets engendrés par le site seront des rejets atmosphériques diffus (trafic PL et VL).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine d'un trafic de poids-lourds (réception/expédition) et de véhicules légers (salariés, visiteurs). L'accès au site se fera depuis la rue du Vieil Amnéville (RD8) sur laquelle le Syndicat mixte des Portes de l'Orne s'est engagé à la réalisation d'un carrefour giratoire comme figuré au plan masse du projet. Depuis la RD8, les PL et camionnettes rejoindront la VR52 sans traverser de secteur d'habitations.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront exclusivement liées au trafic des véhicules sur le site ainsi qu'au chargement et au déchargement des poids-lourds.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront conformes aux seuils fixés par l'annexe de l'arrêté du 23/01/1997. L'impact sonore sera donc faible.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses seront uniquement liées à l'éclairage des voiries et l'éclairage de sécurité. L'impact de cet éclairage demeurera faible.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de voiries (après passage par un séparateur d'hydrocarbures) et les eaux pluviales de toitures seront raccordées à débit régulé (5 L/ha/s) au réseau eaux pluviales de la zone, qui se déverse dans l'Orne à moins de 1 km du site. Les eaux usées domestiques seront quant à elles envoyées vers le réseau public d'assainissement. Au vu de l'activité du site, aucun rejet d'eaux industrielles n'aura lieu.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets engendrés par l'activité seront des déchets industriels banals (DIB) ainsi que des déchets d'ordures ménagères et assimilés. Les DIB seront constitués de déchets d'emballage (plastiques, cartons, etc.). Ces derniers feront l'objet d'un enlèvement par un prestataire agréé. Les ordures ménagères seront quant à elles collectées par le service de collecte des déchets. L'activité produira des quantités très limitées de déchets dangereux L'impact généré par l'activité sera faible.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En fonction de la rubrique 39 de l'Annexe à l'Article R.122-2 du Code de l'Environnement, le projet est un projet de construction situé dans la zone UZ du PLU de la Commune de Gandrange, donc dans une zone urbaine définie à l'Article 151-18 du Code de l'Urbanisme et ne constitue pas une opération d'aménagement au sens des Articles 300-1 et suivants du Code de l'Urbanisme. Le projet n'entre donc pas dans le cadre réglementaire des projets soumis à Evaluation Environnementale systématique. En fonction des éléments de présentation du projet exposés dans les titres 1 à 6 du présent CERFA nous estimons que le projet n'a qu'un enjeu environnementale très limité et les mesures prises pour éviter ou réduire les effets négatifs de celui-ci permettent de limiter l'impact du site sur l'environnement. En conclusion nous estimons que le projet ne doit pas faire l'objet d'une Evaluation Environnementale .

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 - Note synthétique des résultats des inventaires de printemps 2024	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9 : Courrier du Syndicat mixte des Portes de l' Orne	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 10 : Etude de faisabilité BREEAM Excellent (transmis le 5/9/2024)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 11 : Proposition de mesures d' Evitement et de Réduction (transmis le 5/9/2024)	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom LESPAGNOL

Prénom Anthony

Qualité du signataire Président ICI Groupe Valinvest

À Prouvy

Fait le 03/09/2024



Signature du (des) demandeur(s)